

## TARIFS A PARTIR DU 04 SEPTEMBRE 2023

### PERISCOLAIRE POUR L'ENSEMBLE DES ENFANTS SCOLARISÉS

Tranche horaire	Tarif Quotient familial de 0 à 599 €	Tarif Quotient familial de 600 à 899 €	Tarif Quotient familial de 900 € à 1199 €	Tarif Quotient familial de 1 200 € à 1 499 €	Tarif Quotient familial de 1 500 € à 1 799 €	Tarif Quotient familial de 1 800 € à 2099 €	Tarif Quotient familial au-delà de 2100 €	Taris hors commune de 0 à 1499 €	Taris hors commune au-delà de 1500 €	Tarif sans inscription préalable sous réserve des possibilités
Accueil du matin (toute heure entamée est dûe) ou absence injustifiée	1,04 €	1,26 €	1,48 €	1,80 €	1,92 €	2,14 €	2,36 €	3,10 €	3,40 €	4,00 €
périscolaire du soir tarification à la demi-heure 16h30-19h	0,52 €	0,63 €	0,74 €	0,90 €	0,96 €	1,07 €	1,18 €	1,55 €	1,70 €	2,00 €
absences injustifiées 16h30-19h	2,60 €	3,15 €	3,70 €	4,50 €	4,80 €	5,35 €	5,90 €	7,75 €	8,50 €	
le tarif goûter est facturé en sus en cas de présence de l'enfant										0,40 €

La tarification de l'accueil du matin n'est pas pas liée à l'heure d'arrivée des enfants

### ACCUEIL DE LOISIRS (Mercredi - Vacances) TARIF HORAIRE

Tranche horaire	Tarif Quotient familial de 0 à 599 €	Tarif Quotient familial de 600 à 899 €	Tarif Quotient familial de 900 € à 1199 €	Tarif Quotient familial de 1 200 € à 1 499 €	Tarif Quotient familial de 1 500 € à 1 799 €	Tarif Quotient familial de 1 800 € à 2099 €	Tarif Quotient familial au-delà de 2100 €	Taris hors commune de 0 à 1499 €	Taris hors commune au-delà de 1500 €	Tarif sans inscription préalable sous réserve des possibilités
mercredi : de 7h30 à 18h30 vacances : de 8h à 18h30	1,35 €	1,55 €	1,80 €	2,00 €	2,20 €	2,40 €	2,60 €	3,60 €	3,80 €	4,00 €
absence injustifiée : 10h facturée	13,50 €	15,50 €	18,00 €	20,00 €	22,00 €	24,00 €	26,00 €	36,00 €	38,00 €	

### RESTAURATION SCOLAIRE

	Tarif Quotient familial de 0 à 599 €	Tarif Quotient familial de 600 à 899 €	Tarif Quotient familial de 900 € à 1199 €	Tarif Quotient familial de 1 200 € à 1 499 €	Tarif Quotient familial de 1 500 € à 1 799 €	Tarif Quotient familial de 1 800 € à 2099 €	Tarif Quotient familial au-delà de 2100 €	Taris hors commune de 0 à 1499 €	Taris hors commune au-delà de 1500 €	Tarif sans inscription préalable sous réserve des possibilités
repas enfant	3,20 €	3,60 €	3,95 €	4,35 €	4,75 €	5,15 €	5,50 €	6,40 €	6,60 €	6,70 €
Forfait PAI										1,50 €

Absence injustifiée : en cas d'absence injustifiée le repas sera facturé, tout comme le forfait PAI pour les enfants concernés

<b>Pénalité</b> en cas de retard des parents et/ou de présence sans réservation	30,00 €
---	---------

<b>Frais administratif</b> : tout avis de somme à payer généré par le service comptabilité	15,00 €
--	---------

<b>repas adulte</b>	3,50 €
---------------------	--------

**Quotient familial** : afin de le déterminer, les parents devront fournir l'attestation CAF de moins de trois mois ou les feuilles d'imposition N-1 des deux parents.  
**Sans un de ces documents, le quotient le plus fort sera appliqué.**